

### Les rapatriements vers le Soudan ont repris

Un ressortissant soudanais a été rapatrié par les autorités belges vers son pays mardi matin, a confirmé mardi l'Office des étrangers. Une seconde expulsion d'un Soudanais était également prévue ce mardi, mais l'intéressé s'y est opposé, entraînant ainsi l'opération. Le rapatriement survenu mardi matin est le premier depuis la publication, vendredi dernier, d'un rapport sur le sort des Soudanais renvoyés l'an dernier vers leur pays par les autorités belges. Ces opérations avaient été suspendues après un rapport de l'institut Tahirir qui faisait état de tortures sur des Soudanais renvoyés dans leur pays. Le Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA) avait alors reçu mission de tier ces allégations au clair. Publié vendredi, son rapport conclut que ces faits de tortures ne sont pas prouvés, mais sans écarter qu'ils aient pu avoir lieu.

- L'évêque de Liège, M<sup>gr</sup> Delville, plaide pour que l'Église s'implique plus concrètement dans le dossier migratoire.
- Il a dit son opposition au projet de loi sur les visites domiciliaires.
- Il est temps, selon lui, de réagir aux conséquences du repli sur soi.

# L'Église belge s'oppose aux visites domiciliaires

Éclairage Christian Laporte

“**L**’interruption publique d’une loge de la Fédération belge du droit humain dans le débat sur les visites domiciliaires fit récemment réagir. En tout sens. Le vicaire épiscopal liégeois Eric de Beutelaer expliqua que les francs-maçons, qu’il connaît bien pour dialoguer avec eux, avaient évidemment le droit de donner leur point de vue dans un débat de société. Mais ce, pour autant qu’ils permettent aussi aux chrétiens et à l’Église d’intervenir dans la discussion sans qu’on leur reproche de porter atteinte à la séparation de l’Église et de l’État.

M<sup>gr</sup> Jean-Pierre Delville, l’évêque de Liège, référendaire pour les migrations, l’a confirmé avec des propos forts, mardi matin, sur la Première (RTBF). D’abord en se réjouissant que le Vicariat de Bruxelles ait publié en fin de semaine dernière “Réfugiés : comment mieux les accueillir ?”<sup>(1)</sup> L’objectif ? Permettre aux groupes qui accueillent les réfugiés de savoir comment faire pour donner des adresses, et mieux connaître les règles administratives dans l’acueil des réfugiés.

Dans la droite ligne du pape François

Un souci commun de l’étranger  
Faisant fi des oppositions du passé – et des condamnations romaines fermes et répétées de la franc-maçonnerie... –, les uns et les autres ont rarement été autant sur la même longueur d’onde que ces dernières semaines. On est loin ici des débats plus que divergents et respectivement excommunicateurs des trente-cinq dernières années autour de l’adoption de lois éthiques ou bioéthiques où l’Église s’est tenue très officiellement à sa doctrine du respect intégral de la vie. Loin des prises de position regrettant l’adoption de lois sur l’interruption volontaire de grossesse. L’euthanasie, l’union et l’adoption par des personnes de même sexe, etc., on est frappé ici par une approche commune du respect de l’autre quelles que soient ses origines et sa culture.

“**Les chrétiens doivent proposer des alternatives et souligner la richesse de nos diversités.**”  
M<sup>gr</sup> Jean-Pierre Delville

Ensuite, surtout, en se positionnant comme la loge maçonnique contre le projet de loi sur les visites domiciliaires en discussion au Parlement et autorisant la police à entrer dans un domicile privé pour arrêter une personne sans titre de séjour. M<sup>gr</sup> Delville a précisé qu’après avoir consulté divers magistrats, il avait conclu que les nouvelles mesures envisagées se situaient “clairement à la limite de ce que permet la Constitution” en matière de respect du domicile. Et d’ajouter que tout en respectant la séparation de l’Église et de l’État, les évêques belges ne pouvaient qu’y marquer leur opposition.

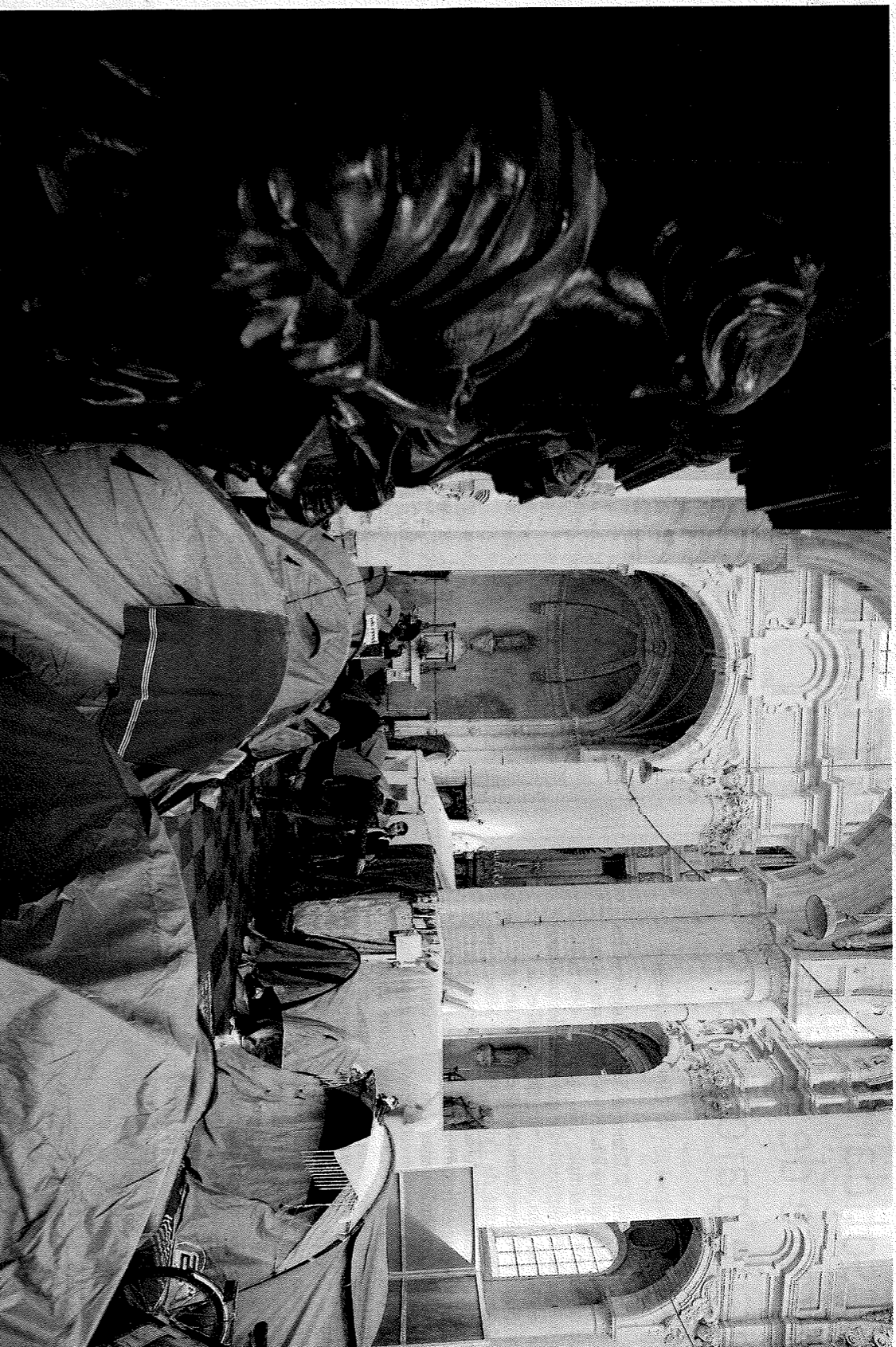
Jean-Pierre Delville se situe dans le sillage du pape François qui, le 14 janvier, a fait connaître vingt points d’action desquels l’Église ne se départira pas lorsque l’Onu se penchera sur une nouvelle politique à l’égard des réfugiés et des migrants.

En clair : l’Église doit se positionner plus fermement que par le passé. Il y a quelques années, l’insti-

tution permit l’occupation provisoire de certains lieux du culte – l’Église du Béguinage à Bruxelles, celle de Bloery à Ottignies, entre autres. Il s’impose désormais qu’elle s’implique davantage dans l’accompagnement et l’aide aux demandeurs d’asile. C’est ce qui l’amena à être à la pointe du combat dès la première vague de migration aux côtés de Caritas. Si l’Église entend aller plus loin dans une action structurée, c’est sur la base d’un constat inquietant : “*Je fais volontiers mien le constat de Régis Debray que si les obéissants se mondialisent, les peuples se tribalisent.*” Selon l’évêque de Liège, le repli sur soi qui se multiplie à tous les niveaux de la société débouche sur des rejets de plus en plus accentués. “*On diffuse des “fake news” en présentant les étrangers comme dangereux, comme des personnes à rejeter alors que les chrétiens doivent proposer des alternatives et souligner au contraire la richesse de nos diversités.*”

Dans cet esprit, M<sup>gr</sup> Delville souligne le succès des “couloirs humanitaires” de la Communauté de Saint Egidio en collaboration avec les différentes Églises chrétiennes et les cultes juif et musulman. Et de souligner que “*cette initiative a permis de montrer que l’on pouvait accueillir les réfugiés de manière sensée et équilibrée.*” Si ces derniers venaient surtout du Proche-Orient, l’évêque n’en est pas moins inquiet aussi pour une reprise de la politique d’expulsion vers le Soudan. “*Le Carême qui démarre devrait en tout cas inciter les catholiques à faire montre de davantage en core de fraternité face à tant de fragilités humaines.*”...

→ (1) La brochure gratuite est disponible au Centre pastoral, 14 rue de la Linière, 1060 Bruxelles. Rens. : solidarite@vicariat-bruxelles.be ou 02.533.29.60.



L'Église avait permis l'occupation de plusieurs lieux de culte par des demandeurs d'asile en danger. Des réfugiés afghans avaient mené des actions à l'église du Béguinage à Bruxelles.

CHRISTOPHE BORTELS

## Caritas aide les réfugiés à trouver un logement

Lors de la crise de l'accueil de 2015, l'Église de Belgique avait demandé à Caritas d'aider des réfugiés reconnus – ou sur le point de l'être – à trouver un logement. Elle a également appelé les fidèles à proposer en location aux réfugiés des logements à faible coût. L'organisation internationale a alors créé ce qu'elle appelle des "housing cafés". Toujours actives aujourd'hui, ces structures ont été installées dans des locaux mis à disposition par les diocèses d'Anvers, de Bruxelles et de Liège. Elles permettent une rencontre entre les volontaires et les réfugiés afin de trouver, ensemble, un logement.

*"On part du principe que le logement est la première étape du processus d'intégration",* explique Gilles Chockaert, responsable presse de Caritas International. Mais *"les réfugiés ne connaissent pas la réalité du marché locatif belge et ne parlent parfois pas la langue du propriétaire",* ce qui rend la recherche de logement très difficile pour eux. Les réfugiés font également parfois face à de la discrimination. Le housing café s'occupe des lors de la

prise de contact avec les propriétaires, et le loyer est payé par le réfugié ou le CPAS.

### Un statut légal, pas de logement

Durant la procédure d'accueil, le demandeur d'asile est hébergé dans un centre. Dès qu'il obtient le statut de réfugié, il a deux mois pour le quitter et trouver un logement. En 2015, les structures d'accueil n'étaient pas adaptées pour accompagner la sortie de ces personnes. Certaines d'entre elles ont dû dormir dans la rue. C'est pourquoi l'Église a fait appel à la solidarité citoyenne. Aujourd'hui, cette situation peut encore survenir.

Caritas n'a pas, pour l'instant, de projet d'hébergement à l'intention des migrants en transit. *"Ils ne sont pas dans une perspective d'installation à long terme en Belgique",* expose-t-on à l'organisation. Caritas les informe par contre sur la possibilité de rester en Belgique et d'entrer une demande d'asile et leur procure, le cas échéant, une aide juridique.

C. Lh. (st.)

## Un évêque à la fibre sociale très développée

Dans la Conférence épiscopale, il est l'évêque francophone de référence pour les migrations avec son collègue de Gand, Luc Van Looy. Jean-Pierre Delville (66 ans) a été influencé et renforcé dans sa vocation par la Communauté de Sant'Egidio dont il est un compagnon de route depuis 40 ans.

Il a rencontré et apprécié celle-ci née dans le sillage du concile Vatican II à Rome où il fit sa théologie. *"L'équilibre qu'il y a chez eux entre la prière et la solidarité avec les plus pauvres m'a beaucoup frappé. Il faut voir l'enthousiasme des jeunes durant leur vie d'étudiant, qui consacrent presque chaque jour après 16 heures un temps pour l'amitié avec les pauvres, un temps qui se termine par un temps de prière."* Jean-Pierre Delville contribua à son implantation en Belgique. D'abord à Anvers à partir de 1985 avant d'essaimer à Bruxelles, Liège et Louvain-la-Neuve.



BELGA

Jean-Pierre Delville

Evêque de Liège

Et d'internationaliser son action à l'échelle de la planète avec une attention soutenue pour les questions liées aux migrations et aux réfugiés...  
**Evêque liégeois fortement social**  
 Jean-Pierre Delville n'est pas par hasard évêque de Liège. D'abord il est né dans la Cité ardente. Ensuite, nombreux de ses prédécesseurs depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont montré, comme lui, une fibre sociale très développée.  
 M<sup>re</sup> Delville connaît d'autant mieux ce passé qu'il est aussi un historien de l'Église et tout en y présidant l'Institut de recherche Religions, Spiritualités, Cultures, Sociétés. Enfin, il ne manque pas de biscuits médiatiques : il fut porte-parole de l'Église de Belgique pendant six ans.

C.Le

